

Direction des ressources humaines
Bureau du personnel enseignant

Unité d'embauche : Département de kinésiologie

Nom du directeur : Luc Proteau

Numéro de l'unité : S0100U

Numéro telephone: 343-6166

Pour chacune des sections, cochez la case appropriée

** Un formulaire distinct par catégorie d'emploi doit être utilisé*

Affichage

- Affichage 10.05
 Affichage 10.13

Trimestre

- Automne
 Hiver
 Été

Catégorie d'emploi

- Chargé de cours
 Chargé de clinique
 Chargé de formation clinique
 Superviseur de stage

Année : 2018

Sigle et Sections du Cours	Titre du Cours	Exigences de qualification	Heures	Horaires
<p>SIGLE KIN 2041 + KIN 3040 + KIN 3041</p> <p>SECTION</p> <p>LAP LS LA LPS MAP MS MA</p>	<p>Introduction à l'intervention clinique Pratique d'intervention Clinique spécialisé</p> <p>..... LAP LS LA LPS MAP MS MA</p>	<p>Le candidat ou la candidate possède un baccalauréat en kinésiologie ou en sciences de l'activité physique. + Le candidat ou la candidate possède cinq (5) années d'expérience clinique en service individualisé dont trois (3) années avec une population symptomatique.</p> <p>Inscrire la/les SECTION(S) sur votre dépôt de candidature</p> <p>..... LAP LS LA LPS MAP MS MA</p>	<p>49 24,5 24,5 42 49 24,5 24,5</p>	<p>Du 7 mai au 21 juin 2018 ce qui représente selon le jour : Mardi – 7 semaines Mercredi – 7 semaines Jeudi- 7 semaines</p> <p>Du 30 avril au 17 juin 2018 Ce qui représente : Lundi – 7 semaines</p> <p>Les lundis de 8h30 à 16h30 Les lundis de 17h30 à 21h00 Les lundis de 8h30 à 12h00 Les lundis de 13h00 à 21h00 Les mardis de 8h30 à 16h30 Les mardis de 17h30 à 21h00 Les mardis de 8h30 à 12h00</p>

Direction des ressources humaines
Bureau du personnel enseignant

MPS MPS MPS	49	Les mardis de 13h00 à 21h00
MeAP MeAP MeAP	49	Les mercredis de 8h30 à 16h30
MeS MeS MeS	24.5	Les mercredis de 17h30 à 21h00
MeA MeA MeA	24.5	Les mercredis de 8h30 à 12h00
MePS MePS MePS	49	Les mercredis de 13h00 à 21h00
JAP JAP JAP	49	Les jeudis de 8h30 à 16h30
JS JS JS	24.5	Les jeudis de 17h30 à 21h00
JA JA JA	24.5	Les jeudis de 8h30 à 12h00
JPS JPS JPS	49	Les jeudis de 13h00 à 21h00

DESCRIPTIF DES CODES DE SECTIONS :

L - lundi M - mardi Me – mercredi J – jeudi
A – A.M. P – P.M. S - soir

AVIS:

- **Le chargé de clinique se doit d'être membre en règle de la Fédération des Kinésologues du Québec et en fournir la preuve.**
- L'enseignement des chargés de clinique doit correspondre à l'enseignement et aux pratiques départementales.
- Il est du ressort des chargés de clinique de maintenir à jour leurs connaissances.
- Un chargé de clinique ne peut prendre de vacances durant son engagement.
- Pour les blocs de 2 plages (ex : XAP ou XPS), il est prévu d'avoir un temps d'arrêt de 1 heure soit à 12h00 ou à 16h30.

Date des affichages tardifs (10.13)

S'il s'avérait nécessaire de procéder à un affichage court, voici les 3 dates :

Date : 7 mars 2018

Date : 4 avril 2018

Date : 25 avril 2018

TOUT CANDIDAT DOIT POSER SA CANDIDATURE SUR LE FORMULAIRE [SPECC](#) ET LE REMETTRE À LA DIRECTION DE SON UNITÉ.

Date limite pour déposer sa candidature : **15 février 2018** au bureau 8235 du Département de kinésiologie.

INFORMATIONS S'ADRESSANT EXCLUSIVEMENT AU SERVICE (UNITÉ ADMINISTRATIVE)

Retourner le formulaire SPEF-1010 (Affichage des cours) par courriel à l'adresse suivante:

affichages-attributions-sccum@drh.umontreal.ca

L'Université de Montréal souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les personnes handicapées et les Autochtones à poser leur candidature. Nous vous saurions gré de nous faire part de tout handicap qui nécessiterait un aménagement technique et physique adapté à votre situation lors du processus de sélection. Soyez assuré que nous traiterons cette information avec confidentialité.